



JOURNAL MUNICIPAL



VILLE DE MONTMAGNY

VOS ACTUALITÉS MUNICIPALES DE JANVIER



La Brindille : nouvelle installation au CPE Enfant-Bonheur

5

SOMMAIRE

Rôle & défis des employés municipaux	2
Délais d'obtention des permis : mieux vaut les demander plus tôt que tard!	6
Conseils de prévention en période hivernale	7
2 ^e intronisation au Panthéon des sports de Montmagny	9
Place aux organismes	11
Horaires des infrastructures	13
Calendrier annuel des collectes (à conserver)	16

MOT DU MAIRE



Magnymontoises, Magnymontois,

Je termine l'année 2022 avec fierté, la tête tournée vers 2023 depuis déjà un bon moment. Il faut dire que cela fait des semaines que nous nous affairons à la préparation d'un budget équilibré et du programme triennal d'immobilisations, ce qui nous a inévitablement projetés vers l'avenir puisque nous devons fixer les priorités d'action pour les mois à venir, dans l'intérêt commun. Guidés par une vision ambitieuse à long terme inspirée de notre *Réflexion stratégique 2020-2025*, nous avons fait des choix responsables.

Nous sommes satisfaits du résultat final, dont tous les détails vous seront présentés dans la prochaine édition du *Journal municipal*.

Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais souligner l'immense générosité dont vous avez fait preuve envers les plus démunis. Les diverses activités organisées par le Comité de la famille et des aînés pour récolter des dons et des denrées destinés à garnir les paniers de Noël distribués aux familles dans le besoin ont connu un grand succès. Je vous remercie chaleureusement d'avoir contribué à agrémenter le temps des Fêtes de nos concitoyens.

Je tiens à féliciter le Centre de la petite enfance Enfant-Bonheur qui a récemment inauguré sa nouvelle installation, La Brindille, offrant des places à horaires atypiques aux familles magnymontoises. Je sais que ce n'est pas un projet qui a été facile à mener, mais je suis fier que la Ville, dont l'ancien maire Rémy Langevin, ait joué un rôle important dans sa concrétisation. Voilà un autre beau travail de collaboration dont tout le monde sort gagnant.

Profitons de nos infrastructures

Nous sommes chanceux à Montmagny, car nous avons de très belles infrastructures récréatives extérieures. Même si dame Nature n'a pas apporté beaucoup de neige ces dernières semaines, je demeure persuadé que de belles conditions seront au rendez-vous pour nous permettre de nous adonner à nos sports préférés et de passer un bel hiver.

Il sera d'ailleurs plus agréable et sécuritaire de parcourir notre belle ville à la marche, à la course ou à vélo puisque de nouveau cette année, plusieurs sentiers seront déneigés en collaboration avec les Enfants d'cœur. Profitons-en, car c'est important de demeurer actifs physiquement!

Je termine en vous souhaitant, en mon nom et en celui de mes collègues du conseil municipal, une merveilleuse année 2023. Que celle-ci vous apporte santé, succès et joie partagée!

Marc Laurin

JOURNAL MUNICIPAL

COORDINATION ET MISE EN PAGE : Communications Montmagny
101B, avenue Ste-Julie, Montmagny (Québec) G5V 2M2

RENSEIGNEMENTS : Émilie Laurendeau
418 248-3361, poste 2063
elaurendeau@ville.montmagny.qc.ca

IMPRESSION : Impression Rive-Sud | Tirage 5995 copies



RÔLE & DÉFIS DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

En savoir plus sur la Ville et ses employés améliore la démocratie municipale. Cela permet aussi de mieux comprendre leurs tâches et défis quotidiens. Ce mois-ci, c'est le rôle de Karine Simard qui est mis en lumière.



KARINE SIMARD | DIRECTRICE DU GREFFE, DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'URBANISME

PLANIFIER MONTMAGNY AVEC VOUS!

Gardienne de la loi, poseuse de questions ou même « casseuse de party », nombreux sont les qualificatifs pouvant se coller à celle qui, depuis déjà cinq ans, dirige le Service du greffe, des affaires juridiques et de l'urbanisme à la Ville de Montmagny : maître Karine Simard. C'est que pour bien faire son travail, elle doit veiller à ce que tous les projets de la Ville respectent les différentes lois municipales. Elle est donc appelée à toucher à la quasi-totalité des dossiers pour s'assurer de leur faisabilité sur le plan légal, et parfois, elle a l'obligation de dire non.



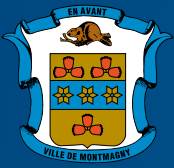
Les Travaux publics veulent refaire une conduite d'aqueduc? Un règlement d'emprunt approuvé par le ministère sera nécessaire pour financer le projet. Les Loisirs souhaitent aménager une nouvelle infrastructure ou tenir un événement populaire? Il faut s'assurer de détenir les assurances et les permis requis. Les pompiers ont besoin d'équipements de protection? On doit aller en appel d'offres. Un promoteur veut construire un nouveau type d'habitation? Il faut modifier le règlement pour le permettre. Quels que soit les initiatives ou les domaines d'intervention, ses collègues doivent inévitablement passer par elle pour franchir certaines étapes cruciales de leurs projets avant qu'ils ne soient présentés au conseil pour être adoptés.

En plus d'être greffière de la Ville, Karine veille aussi aux intérêts de la Municipalité en s'occupant des poursuites judiciaires. Elle supervise également l'équipe de l'Urbanisme qui a le mandat d'appliquer la réglementation municipale et d'aménager le territoire, notamment en accompagnant les promoteurs. La gestion des archives et de la cour municipale fait aussi partie de ses fonctions.

Le projet dont elle est le plus fière à ce jour? Difficile à dire, mais le pavillon communautaire Espace citoyen figure assurément sur sa liste. Il y en a toutefois plus d'un qui l'ont amenée à relever des défis. Auprès de ses collègues, elle est d'ailleurs reconnue comme étant la « greffière des premières », certaines situations ne s'étant jamais produites auparavant.

Et en dehors du travail?

Passionnée de son métier, Karine prend plaisir depuis 2014 à enseigner le soir ce qu'elle fait le jour aux étudiants du Cégep de La Pocatière inscrits à l'attestation d'études collégiales Techniques en administration municipale. Mais elle est également capable de sortir de sa zone de confort pour vivre de nouvelles expériences. Et pas n'importe quelles expériences! Pour casser la routine, Karine fait... de la figuration au petit écran! On a entre autres pu voir son nom tout récemment au générique de l'émission Toute la vie. Comme quoi, derrière son rôle de gestionnaire aguerrie, il peut s'en cacher plusieurs autres!



© Annie Gagnon

LES RÔLES DE L'ÉLU MUNICIPAL

En ce début de nouvelle année que nous commençons ensemble, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité. Nous avons comme tradition de prendre des résolutions. Eh bien, ma résolution cette année est de vous aider à mieux comprendre le rôle des élus municipaux. L'élu municipal a trois principaux rôles à jouer : représenter ses concitoyens tout en servant l'intérêt de la municipalité, décider des grandes orientations à adopter et gérer les ressources financières et administratives.

Représentant des citoyens

L'élu a le devoir de représenter le plus exactement possible les désirs et les opinions de ses concitoyens auprès du conseil municipal. Pour y arriver, il doit comprendre leurs préoccupations, leurs projets et les consulter au besoin. Par ailleurs, l'élu est régulièrement sollicité par des citoyens qui lui soumettent des demandes particulières et qui s'attendent à recevoir une attention personnelle. Il doit donc clarifier le plus possible la demande du citoyen, le diriger au bon endroit et assurer le suivi.

Législateur

L'élu a également un rôle de législateur au sein de sa municipalité. Lors des séances du conseil municipal, il adopte des orientations, élabore des politiques et établit des réglementations. Pour ce faire, il doit cependant dépasser son rôle de représentant de ses concitoyens afin de considérer l'intérêt général de la communauté magnymontoise.

Conseiller

En plus d'assister aux assemblées du conseil et de faire valoir les intérêts de la population, le conseiller municipal participe à la prise de décisions. À moins d'être en situation de conflit d'intérêts, il a l'obligation de voter. En dehors des assemblées, il ne peut toutefois prendre des décisions au nom de la Ville puisqu'il n'est alors qu'un simple citoyen.

Le conseiller peut être nommé à des commissions ou à des comités créés par le conseil municipal. Ce dernier peut aussi lui attribuer des dossiers particuliers qu'il devra approfondir afin d'aider ses pairs à prendre une décision éclairée. Finalement, le conseiller peut également être appelé à être maire suppléant.

Voilà qui, je l'espère, vous explique un peu mieux en quoi consiste le travail d'un élu municipal.

Sylvie Boulet, conseillère municipale | district 5

Source : Guide d'accueil et de référence pour les élus et les élus municipaux



DES RÉSOLUTIONS VERTES

L'arrivée de la nouvelle année est l'occasion d'adapter nos comportements pour représenter davantage nos valeurs et atteindre nos objectifs. Pour 2023, nous vous suggérons de laisser les régimes de côté et d'opter pour des résolutions du Nouvel An plus vertes! Voici donc quelques actions que vous pourriez intégrer à votre routine environnementale.

Économiser l'eau

Il y a belle lurette qu'on nous a appris qu'il valait mieux fermer le robinet lorsqu'on se brosse les dents

et utiliser un balai plutôt que le boyau d'arrosage pour laver notre entrée. Mais le mieux pour diminuer sa consommation d'eau, c'est de connaître sa consommation! Pour ce faire, il est possible de faire installer un compteur d'eau.

Comme la Ville recherche en ce moment des propriétaires pour participer à la collecte de données sur l'utilisation de l'eau potable, le compteur et son installation pourraient être gratuits. Informez-vous en appelant à l'hôtel de ville au **418 248-3361**. Notons qu'aucuns frais ni taxe ne sont associés à l'installation d'un compteur d'eau dans votre domicile.

Réduire ses déchets

Bien que le compost permette de diminuer considérablement la quantité de déchets que notre poubelle engouffre, les deux

étapes les plus importantes pour réduire sa production de déchets sont de diminuer sa consommation et de donner une deuxième vie aux objets. Utiliser les journaux pour le compost au lieu d'acheter des sacs, boire dans des bouteilles d'eau réutilisables, acheter des jouets et des vêtements de seconde main ou vendre les objets dont nous n'avons plus besoin au lieu de les jeter sont tous de bons exemples de réduction.

Ces actions font déjà toutes partie de votre quotidien? Passons au niveau suivant alors! Avez-vous déjà pensé à partager votre souffleuse ou votre tondeuse? À emprunter des livres à la bibliothèque? À louer vos outils pour rénover votre maison? À remplir vos bouteilles de produits ménagers au lieu de les jeter? À utiliser de vieux vêtements pour faire des chiffons plutôt que des essuie-touts?

N'oublions pas : il ne s'agit pas de tout faire, mais de choisir l'action de plus à ajouter à notre répertoire environnemental pour que 2023 soit plus verte pour nous et ceux qui nous suivront!

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE CARREFOUR MONDIAL DE L'ACCORDÉON NOMINÉ AUX VIVATS 2022

La Ville de Montmagny est heureuse de souligner la nomination du Carrefour mondial de l'accordéon (CMA) au Prix de la relève Vivats qui récompense l'adoption de pratiques écoresponsables. Les récentes initiatives adoptées par cet événement magnymontois d'envergure internationale sont en adéquation avec les aspirations de la *Réflexion stratégique 2020-2025* de la Municipalité.



Le maire de Montmagny, M. Marc Laurin, en compagnie de la directrice générale du Carrefour mondial de l'accordéon, Mme Kathéry Couillard.

Déjà en 2015, le CMA posait les premiers jalons d'initiatives écoresponsables en adoptant une politique de développement durable. La mise en place d'un transport collectif gratuit pour les festivaliers et pour les artistes, l'accentuation des efforts de recyclage des matières et du compostage sur les différents sites et l'impression sur papier recyclé sont quelques-unes des actions déployées par l'organisation.

En 2022, grâce au partenariat financier de Desjardins, la consignation des verres réutilisables et l'installation d'une fontaine d'eau sur le site du Musée de l'accordéon ont permis la poursuite des actions en développement durable. Et c'est sans compter l'important souci de faire affaire avec les fournisseurs locaux. Le Carrefour souhaite évidemment poursuivre sur cette lancée et vise notamment à éliminer le plastique à usage unique d'ici 2024.

« La détermination dont fait preuve l'équipe du Carrefour est inspirante et prometteuse. En adoptant une politique de développement durable et en réduisant son empreinte écologique, cet événement-phare montre l'exemple, ce qui, souhaitons-le, incitera d'autres acteurs du milieu à emboîter le pas », de souligner M. Marc Laurin, maire de Montmagny.



ATTENTION À LA FRAUDE GRANDS-PARENTS

La Sûreté du Québec invite les aînés à faire preuve d'une grande vigilance puisque la fraude « Grands-parents » est en recrudescence dans la région. Le stratagème de cette dernière est simple : le fraudeur téléphone à sa victime, se fait passer pour un petit-fils ayant un problème et réclame en urgence de l'argent.

Les personnes qui croient être victimes de cette fraude ne doivent pas donner d'informations personnelles ni céder à l'urgence de donner de l'argent. Au moindre doute, elles doivent raccrocher et appeler la police au **310-4141**.



APPEL À LA VIGILANCE

Des citoyens de Montmagny auraient récemment reçu des appels au sujet des programmes gouvernementaux d'efficacité énergétique tel Chauffez vert. Sachez que le gouvernement n'effectue aucune sollicitation téléphonique ni campagne de porte-à-porte pour promouvoir ses programmes.

Les citoyens qui pensent être victimes de sollicitation frauduleuse sont invités à consulter la section « Questions générales » de la Foire aux questions du site de Transition, innovation et efficacité énergétique du Québec au transitionenergetique.gouv.qc.ca/foire-aux-questions.

CÉLÉBRER MONTMAGNY

AVEC VOUS

Que 2023 soit une année de collaboration vers l'atteinte de nos aspirations communes!

ville.montmagny.qc.ca/avecvous

SANTÉ • SUCCÈS & JOIE PARTAGÉE

À SAVOIR SUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

À la suite de plusieurs signalements, la Ville de Montmagny rappelle que la collecte des bacs bleus, verts et bruns s'effectue sans heure précise. L'entreprise responsable dispose de la journée complète pour ramasser les bacs.

Si la collecte n'a pas été effectuée le lendemain de la journée prévue, les citoyens sont invités à signaler la situation en communiquant directement avec Les Concassés du Cap au **418 246-3255**.

Petits rappels

Les résidents ne doivent pas interpellier le conducteur du camion de collecte, ce qui a pour effet de ralentir son travail. De plus, une attention particulière doit être portée au positionnement des bacs en bordure de la route : une distance d'au moins 45 centimètres doit être laissée entre les bacs et il est important de les positionner pour que le plus petit (bac brun) soit vu en premier.

Pour connaître l'horaire des diverses collectes et en savoir davantage sur les matières acceptées et refusées, il suffit de consulter le calendrier annuel publié à la dernière page de ce journal ou de visiter le ville.montmagny.qc.ca/collectes.

Les sapins de Noël

Encore cette année, les citoyens qui désirent se départir de leur sapin de Noël peuvent l'apporter au garage municipal situé au 240, 4^e Avenue à Montmagny, entre le 4 janvier et le 3 février. Un endroit est réservé à cet effet, près de la barrière de l'entrée sud.

Plus d'informations au **418 248-3361**.



Le CPE Enfant-Bonheur inaugure La Brindille

UNE DEUXIÈME INSTALLATION DE 40 PLACES À MONTMAGNY!

Le 13 décembre dernier, les membres du conseil d'administration du CPE Enfant-Bonheur ont procédé à l'inauguration d'une deuxième installation de 40 places à Montmagny en présence de la ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Montérégie, Mme Suzanne Roy. Au grand plaisir de tous, La Brindille a accueilli ses premiers enfants le 19 décembre, juste avant la période des Fêtes.



Le PDG du CISSS de Chaudière-Appalaches, M. Patrick Simard, le maire de Montmagny, M. Marc Laurin, la préfète de la MRC de Montmagny, Mme Jocelyne Caron, la conjointe de feu Rémy Langevin, Mme Gisèle D'Anjou, la directrice générale du CPE, Mme Diane Caron, la ministre de la Famille, Mme Suzanne Roy, le député de Côte-du-Sud, M. Mathieu Rivest, et la présidente du CPE, Mme Vanessa Bouffard.

L'aboutissement de ce projet est le fruit d'un grand partenariat qui s'est déployé entre le ministère de la Famille, le CPE Enfant-Bonheur et plusieurs entreprises privées et organisations publiques de la MRC de Montmagny. Il fait suite au dépôt d'une demande dans le cadre de l'appel de projets lancé en 2013.

Cette nouvelle installation permettra la création de 40 nouvelles places, dont

10 réservées aux poupons. Le gouvernement du Québec a investi un peu plus de 1,8 M\$ via le Programme de financement des infrastructures du ministère de la Famille pour soutenir la réalisation du projet. Outre l'attribution des nouvelles places qui permettront de répondre aux besoins des familles de la région, l'ouverture de ce CPE a également permis l'embauche de 10 nouvelles ressources.



« Chaque ouverture d'une installation nous mène plus près de notre objectif de fournir une place pour chaque enfant dans notre réseau des services de garde éducatifs à l'enfance. C'est un réel plaisir de savoir que plus de parents de la région pourront profiter d'un milieu sain et sécuritaire pour leurs enfants, près de chez eux. Je souligne aussi l'ajout d'une offre en garde atypique, qui est un service très important pour certaines familles. Je remercie tous les gens impliqués dans le projet pour leur engagement envers nos tout-petits », a conclu la ministre Roy.

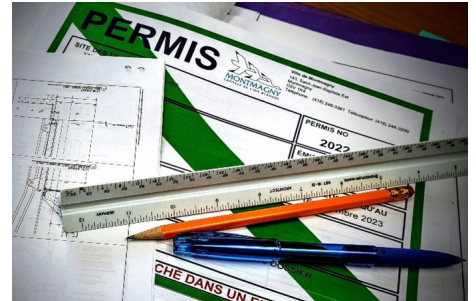
GREFFE, AFFAIRES JURIDIQUES ET URBANISME

LES DÉLAIS D'OBTENTION DES PERMIS

Les citoyens ayant des projets de construction ou de rénovation en tête qu'ils souhaitent réaliser ce printemps ou cet été sont invités à envoyer dès le mois de février leur dossier au Service du greffe, des affaires juridiques et de l'urbanisme de la Ville de Montmagny pour avoir leur permis à temps.

Il faut savoir que ce sont les inspecteurs municipaux qui sont responsables de l'émission des permis de construction, de rénovation et de plusieurs autres liés à l'urbanisme et qu'ils ont 30 jours pour traiter un dossier. Ce dernier doit d'ailleurs être complet pour éviter des délais, c'est-à-dire inclure l'ensemble des plans signés et scellés par un professionnel ainsi que toutes les informations pertinentes en lien avec le projet.

Toutefois, certains dossiers requérant une autorisation du conseil municipal peuvent nécessiter un plus long processus. C'est le cas notamment des dérogations mineures, des modifications au zonage, d'un plan d'implantation et d'intégration architecture ou de tout autre règlement discrétionnaire. Dans de tels cas, il faut compter deux à trois mois supplémentaires pour traiter le dossier.



Conclusion : mieux vaut s'y prendre plus tôt que tard pour demander un permis. Pour ce faire, il suffit de composer le **418 248-3361, poste 2044** pour obtenir plus d'informations ou de visiter le ville.montmagny.qc.ca/permis pour faire une demande en ligne.

Licence pour chiens 2023

C'EST LE MOMENT DE SE LA PROCURER OU DE LA RENOUVELER

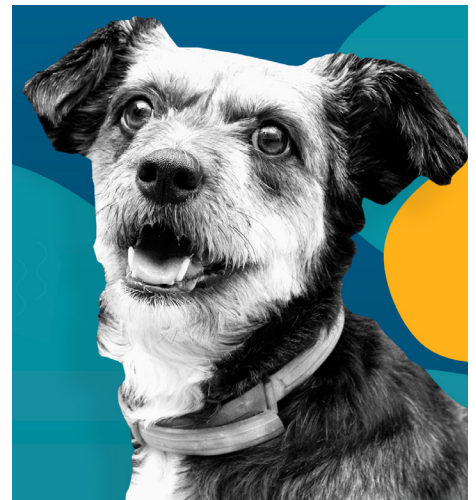
À Montmagny, conformément à la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, les propriétaires de chien ont l'obligation de se procurer une licence annuelle au coût de 25 \$ pour leur fidèle compagnon. En plus de faciliter la gestion de la population canine, cette dernière permet de retrouver un chien égaré plus rapidement tout en finançant les programmes de contrôle des chiens errants et de sensibilisation aux nuisances. Et grâce à la collaboration de quelques commerçants, la licence est accompagnée d'un assortiment de rabais très intéressants qui fera faire de belles économies aux détenteurs.

Rabais à l'achat d'accessoires ou de nourriture pour chiens, pédicure gratuite et réduction du coût d'inscription à un cours canin, voilà les incitatifs offerts par l'Animalerie Montmagny, le Centre de rénovation Avantis Montmagny, Nutrition animale Belgirard, l'Hôpital vétérinaire Montmagny et le Service des loisirs, de la culture et de la vie commu-

nautaire de la Ville aux propriétaires de chien à l'achat ou au renouvellement de leur licence 2023.

Il est possible de se procurer dès maintenant les licences en se présentant à la réception de l'hôtel de ville.

Les personnes souhaitant avoir plus d'informations sur le règlement concernant



les animaux sont invitées à consulter le ville.montmagny.qc.ca/reglements ou à communiquer avec la superviseuse aux permis et aux inspections au Service du greffe, des affaires juridiques et de l'urbanisme, Mme Emmanuelle Forand, en composant le **418 248-3361, poste 2043**.

INSCRIPTION À CERTAINES ACTIVITÉS AQUATIQUES

En raison de l'incertitude liée à la disponibilité des moniteurs, la période d'inscription à certaines activités aquatiques offertes par la Ville de Montmagny a été repoussée au jeudi 19 janvier dès 18 h. Pour connaître les détails des cours offerts, rendez-vous au ville.montmagny.qc.ca/infoloisirs à compter du 17 janvier.





LA PRÉVENTION EN PÉRIODE HIVERNALE

Qu'on l'apprécie ou non, l'hiver apportera à coup sûr quelques bordées de neige et du temps froid. Voici donc quelques conseils de prévention pour éviter les sinistres causés par la saison froide.

- Déneigez les sorties (au moins deux si possible) et les fenêtres du sous-sol afin d'être en mesure d'évacuer facilement et garantir l'accès aux pompiers.
- Enlevez le surplus de neige sur votre toit et surveillez les signes tels l'apparition de fissures et les portes qui coïncident dans le cadrage.
- Assurez-vous que vos appareils de chauffage fonctionnent de façon optimale et effectuez un entretien régulier.
- Si vous chauffez au bois, vérifiez la cheminée et laissez reposer les cendres dans une chaudière en métal de 3 à 5 jours avant de les jeter.
- Évitez d'utiliser en permanence des rallonges électriques, particulièrement dans les endroits humides.
- Ne laissez pas les chauffeuses portatives fonctionner sans surveillance.
- S'il y a une borne fontaine près de chez vous, n'hésitez pas à la déneiger! Cela donnera un bon coup de main aux pompiers.
- Préparez une trousse d'urgence pour toute la famille en cas de tempête de neige majeure. Pour vous aider, consultez le preparez-vous.gc.ca ou le ville.montmagny.qc.ca/secureite.

Malgré toutes ces précautions, un accident pourrait tout de même survenir. C'est pourquoi le Service de la sécurité incendie et de la sécurité civile vous rappelle l'importance d'avoir des avertisseurs de fumée conformes et de composer le **911** en cas d'urgence.



UN MARCHÉ DE NOËL FÉÉRIQUE!

L'adorable petit village aménagé au centre de la place Montel a éveillé la curiosité des Magnymontois qui l'ont visité en grand nombre les 25 et 26 novembre dernier. En effet, quelque 1 500 personnes sont allées à la rencontre de la vingtaine de producteurs, de transformateurs et d'artisans régionaux présents dans le cadre de la Féerie de Noël organisée par la Société de développement économique de Montmagny et le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Montmagny.

L'atmosphère était particulièrement magique en soirée avec les lumières scintillantes et les feux de joie. Les chansons traditionnelles de Noël, interprétées par l'accordéoniste Steve Normandin et la troupe Hallélou, ont également grandement contribué à plonger les visiteurs dans l'ambiance des Fêtes. Un beau succès à répéter l'an prochain!

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

PLUSIEURS SENTIERS SERONT DÉNEIGÉS ENCORE CET HIVER POUR ENCOURAGER LES MAGNYMONTOIS À BOUGER

De nouveau cet hiver, la Ville déneigera plusieurs sentiers propices à la marche pour encourager les Magnymontois à demeurer actifs. Et grâce à la collaboration des Enfants d'cœur, la totalité du Circuit des trois ponts sera damée, en plus des sentiers urbains multisports situés dans le secteur du cimetière qui sont idéaux pour faire de la raquette et du fatbike. Les pistes d'initiation au ski de fond seront également retracées au parc Saint-Nicolas et dans le secteur du marais par l'organisme.

Les sentiers qui seront déneigés par les employés municipaux sont ceux reliant l'avenue Louise au parc Saint-Nicolas, les Jardins communautaires à la 3^e Avenue Nord ainsi que la rue St-Louis à la place Montel, dans le parc du Souvenir. À cela s'ajoutent le sentier du parc Basse-Bretagne qui relie la rue Cajetan-Gauthier au boulevard Taché ainsi que la boucle de 1,3 km du parc Saint-Nicolas.

Il est toutefois important de rappeler qu'à la suite de précipitations abondantes de

neige, c'est le déneigement des rues et des trottoirs qui demeure la priorité. Ces sentiers seront donc déneigés dans les jours suivant les chutes de neige, et non le jour même.

Pour en savoir plus sur les sentiers qui seront accessibles cet hiver, il suffit de visiter le ville.montmagny.qc.ca/sentiers. On peut également en apprendre davantage sur la politique de déneigement et certains règlements en consultant le ville.montmagny.qc.ca/deneigement.



MERCI D'AVOIR ÉTÉ SI GÉNÉREUX!

Le 17 décembre dernier, le Comité de la famille et des aînés de la Ville de Montmagny a distribué pas moins de 260 paniers de Noël à des familles démunies. Il faut dire que les besoins étaient particulièrement criants cette année. Encore une fois, grâce à l'implication de généreux partenaires et collaborateurs, l'activité a connu un immense succès.

Le comité des paniers de Noël remercie les organismes, les entreprises, les écoles, les bénévoles ainsi que l'ensemble de la population de leur grande générosité. C'est grâce à vous tous si le temps des Fêtes de certaines familles a été agrémenté. À l'an prochain!



SPINNING ET HOCKEY

Pour garnir les paniers de Noël, diverses activités ont eu lieu, dont une collecte de denrées lors d'un match de hockey du Décor Mercier et un Défi spinning. Les amateurs de hockey ont été généreux puisqu'en plus des denrées offertes, 250 \$ ont été amassés.

De son côté, le Défi spinning organisé en collaboration avec le centre d'entraînement VO2Gym et animé par le coach Sylvain Marois a attiré une vingtaine de personnes, ce qui a permis de recueillir 475 \$.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2^E INTRONISATION AU PANTHÉON DES SPORTS DE MONTMAGNY

Le 24 novembre dernier, lors d'une cérémonie intime tenue au pavillon communautaire Espace citoyen, trois nouveaux intronisés ont officiellement fait leur entrée au Panthéon des sports de Montmagny. Il s'agit de l'athlète Alain Côté, du bâtisseur Claude Boulet et de l'évènement La nuit des 100 km de Montmagny. Le comité organisateur a aussi profité de la soirée pour honorer la mémoire de cinq Magnymontois décédés au cours des derniers mois et ayant laissé leur marque dans leur discipline respective, soit le coureur Emmanuel Guay, le professeur-entraîneur Denis Boulet, le hockeyeur Claude Charbonneau, le cycliste François Côté et le lutteur Jean-Pierre Gagné.

CATÉGORIE ATHLÈTE | ALAIN CÔTÉ

Né en 1967, le hockeyeur Alain Côté a fait ses débuts dans ce sport ici même à Montmagny. Dans les rangs mineurs, son leadership et son talent le distinguaient déjà des autres à un point tel où on le désigna capitaine. Après un passage chez les Gouverneurs de Sainte-Foy, Alain évolue successivement pour les Remparts de Québec et les Bisons de Granby. Il représente également le Canada au Championnat mondial de hockey junior où il amasse 5 points en 7 parties et remporte la médaille d'argent.



© Annie Gagnon

Au repêchage de 1985, les Bruins de Boston en font leur sélection de second tour. Il jouera 32 parties dans la Ligue nationale de hockey cette année-là, devenant du même coup le premier Magnymontois à rejoindre le grand circuit. Après son passage à Boston, Alain a porté les couleurs des Capitals de Washington, du Canadien de Montréal, du Lightning de Tampa Bay et des Nordiques de Québec, avant d'aller poursuivre sa carrière en Slovénie, au Japon, en Allemagne et en Suède. Il reviendra ensuite au Québec terminer sa carrière dans les ligues seniors, avant d'accrocher ses patins à l'âge de 42 ans.

Le calme, la persévérance, la constance et l'humilité dont Alain a toujours fait preuve durant sa carrière font assurément de lui un bel exemple pour les jeunes sportifs de la région.

CATÉGORIE BÂTISSEUR | CLAUDE BOULET

À Montmagny, difficile de trouver meilleur ambassadeur pour le hockey sur glace que Claude Boulet, alias « Pommette »! Il faut dire que cela fait plus de 60 ans qu'il laisse son empreinte dans ce sport! Les plus vieux se souviendront de lui lorsqu'il portait les couleurs des Steelers et des Bruins de Montmagny, deux clubs seniors qui ont fait courir les foules à la fin des années 60 et au début des années 70.



© Annie Gagnon

Toujours prêt à s'impliquer, il fut l'un des premiers bénévoles du Tournoi Pee-Wee de Montmagny, en plus d'être l'initiateur du tournoi de hockey olympique qui porte son nom aujourd'hui. C'est aussi à lui que l'on doit le retour du hockey senior à Montmagny par la création des Sentinelles en 1996.

Si le hockey sur glace est encore bien vivant à Montmagny, c'est en bonne partie grâce à des passionnés comme Claude Boulet!

CATÉGORIE ÉVÈNEMENT | LA NUIT DES 100 KM

Les plus vieux ont sans doute gardé de précieux souvenirs de La nuit des 100 km de Montmagny, qui a attiré les meilleurs coureurs de la province et d'ailleurs, de 1978 à 1980. Maurice Boulet est le grand instigateur de cette fameuse nuit de course. Il lui aura fallu beaucoup de passion et de détermination pour mener à bien ce projet auquel personne ne croyait. Il faut dire qu'à l'époque, 100 km était une distance qui ne se courait tout simplement pas...



© Annie Gagnon

Contre vents et marées, il a donc réussi à mettre en place ce qui était pour devenir un évènement incontournable dans la saison des meilleurs longs coureurs de la province. C'est en effet le 15 juillet 1978 que les coureurs de la 1^{re} édition ont pris d'assaut les rues de la ville. Ces derniers ont parcouru 10 fois un tracé de 10 km en pleine nuit, pour éviter la chaleur des journées estivales.

La compétition aura été le théâtre de très grandes performances. Dès la 2^e édition, Richard Chouinard établissait un nouveau record du monde en négociant le parcours en 6 heures, 36 minutes et 57 secondes, une marque qui a tenu le coup pendant 37 ans en Amérique du Nord! Grâce à cet évènement, Montmagny peut se targuer d'être le berceau de l'ultra-marathon au Canada.

Rappelons que c'est pour perpétuer les exploits de grands sportifs de chez nous que le Panthéon des sports a vu le jour dans le cadre des Fêtes du 375^e de la Seigneurie de la Rivière-du-Sud, en 2021. Comme la Soirée du mérite sportif et culturel sera de retour à l'automne 2023, le Panthéon des sports fera relâche pour revenir en force en 2024. L'allée d'honneur des intronisés devrait toutefois être aménagée aux abords du terrain multisport Laprise d'ici l'été prochain.

BILAN DES FÊTES DU 375^E

En décembre dernier, le travail et l'apport inestimable des personnes ayant contribué de près ou de loin au succès des Fêtes du 375^e ont été reconnus lors d'une activité organisée par la Ville de Montmagny. Cette rencontre a été l'occasion de faire un récapitulatif des nombreux projets et actions ayant été réalisés durant ces trois années de festivités. Le constat : c'est vraiment impressionnant de voir tout ce qui a été fait! Le comité organisateur a donc toutes les raisons d'être fier. Bilan des activités disponible au ville.montmagny.qc.ca/375.

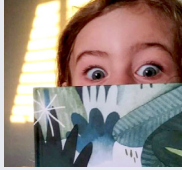
JANVIER À LA BIBLIOTHÈQUE

Restez informé en suivant les pages  et  **Bibliothèque de Montmagny.**



JUSQU'AU 22 JANVIER EXPOSITION D'ÉLÈVES

Il reste encore quelques jours pour aller admirer l'exposition regroupant les œuvres des élèves adultes des ateliers d'arts visuels dispensés par Chantal-Jane Garant et Clément Montminy.



SAMEDI 7 JANVIER • 10 H 30 L'HEURE DU CONTE *Desjardins*

Animée par Élisabeth Desjardins, cette activité favorise l'éveil à la lecture et permet aux enfants de découvrir leurs capacités de compréhension et de création. Elle est suivie d'un bricolage.



MARDI 10 JANVIER • 19 H ATELIER *Compte sur moi*

Organisé par le Havre des Femmes et animé par Karine Boutin, cet atelier s'adresse aux personnes (femmes et hommes) qui souhaitent s'outiller et devenir des alliés contre la violence conjugale.



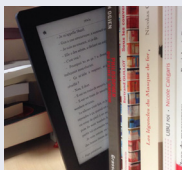
JEUDI 12 JANVIER • 13 H 30 CLUB DE LECTURE

Vous êtes passionnés de livres et aimeriez échanger avec d'autres amoureux de lecture? Voici l'occasion de le faire avec le nouveau club de lecture animé par Isabelle Mathieu.



JEUDI 12 ET 26 JANVIER • 19 H ATELIER *Création cinéma Kino-Montmagny*

Envie d'être acteur, caméraman ou scénariste? Cet atelier animé par Jean-François Brochu vous permettra de participer à la réalisation d'un court métrage. **Inscription : univers_8@hotmail.com.**



JEUDI 19 JANVIER • 18 H 30 INITIATION AUX OUTILS NUMÉRIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Atossa Reihany vous présente l'univers numérique de la Bibliothèque : le catalogue en ligne, la collection de livres et de revues numériques, les outils de généalogie, les formations en ligne, les jeux d'évasion, etc.



DÈS LE 24 JANVIER EXPOSITION *Synthèse*

Doté d'un sens aigu de l'observation et d'une grande sensibilité, Clodin Roy s'est forgé une solide réputation auprès des ornithologues et des amateurs d'art en peinture animalière.



MARDI 24 JANVIER • 19 H ATELIER D'ÉDUCATION FINANCIÈRE

Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, aux études ou sur le marché du travail, cet atelier les aidera à faire des choix de consommation éclairés et à entamer une vie financière avec confiance.



JEUDI 26 JANVIER • 18 H 30 L'ABC DE L'INFORMATIQUE

Dans cet atelier, Sylvie Couillard aborde le fonctionnement d'un ordinateur ou d'une tablette, la navigation sur Internet, l'utilisation du catalogue et des services numériques de la Bibliothèque. Envoyez vos questions à l'avance à biblio@ville.montmagny.qc.ca.



MARDI 31 JANVIER • 19 H ATELIER AGRICOLE | *Jardin collectif : information et inscription*

Amateurs de jardinage, apprenez-en plus sur le projet de jardin collectif de Montmagny lors de cette soirée d'information animée par Marlène Lagacé. En participant au jardin collectif, vous développerez vos compétences et vos connaissances en culture maraîchère en plus de partager les récoltes.

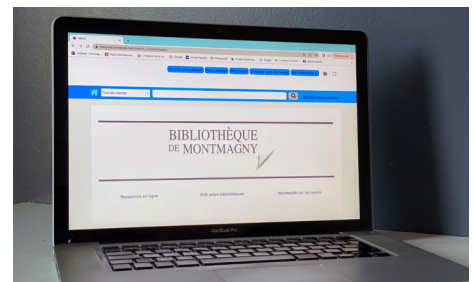


DESJARDINS, FIÈRE DE PRÉSENTER L'HEURE DU CONTE

En plus de stimuler tous les aspects du développement de l'enfant, le premier des bénéficiaires relié à la lecture est sûrement celui du plaisir! Depuis son ouverture, la Bibliothèque de Montmagny offre, une fois par mois, un moment privilégié aux tout-petits et à leur famille avec l'Heure du conte. Fière de contribuer à nourrir la curiosité et l'imaginaire des futures générations, la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny réaffirme son appui à cette précieuse initiative, et ce, jusqu'en 2025.

« Nous sommes heureux que nos enfants aient accès à l'Heure du conte. Nous soutenons beaucoup de projets éducatifs et celui-ci touche particulièrement l'imaginaire de nos tout-petits, un moyen ludique de les faire grandir », mentionne M. Gilbert Caron, vice-président du conseil d'administration de la Caisse.

La prochaine Heure du conte Desjardins aura lieu le samedi 7 janvier à la bibliothèque. C'est un rendez-vous!



Catalogue en ligne NOUVELLE INTERFACE

L'interface du catalogue en ligne de la Bibliothèque a subi une petite cure de rajeunissement. Toutes les fonctionnalités demeurent accessibles, mais elles ont été positionnées différemment dans le nouveau design. Les usagers sont invités à y accéder pour explorer la plateforme revampée, que ce soit pour consulter leur dossier d'abonné, rechercher un livre ou encore découvrir les nouveautés.

SOUS LES PROJECTEURS

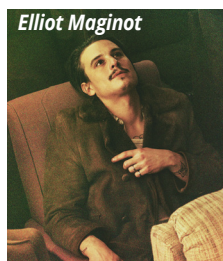
PARTONS L'ANNÉE DU BON PIED AVEC LES ADLS

Pour commencer l'année du bon pied, quoi de mieux que de mettre la culture de l'avant en échangeant les certificats-cadeaux reçus à Noël contre des billets de cinéma ou de spectacles en chant, en danse, en théâtre, en humour ou en cirque. Voici les artistes qui amorceront l'année 2023 sur la scène de Montmagny.

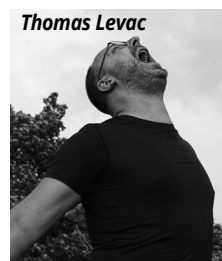
Le samedi 21 janvier à 20 h, on vous invite à plonger dans la douceur des cordes et la chaleur des cuivres d'Elliot Maginot qui offrira une performance acoustique à la salle Promutuel Assurance.

Dans le cadre des soirées Rire en salle, l'humoriste irrévérencieux, et surtout très franc, Thomas Levac, sera au Cabaret Cogeco le vendredi 27 janvier à 20 h. Le lendemain à 20 h, du côté de la salle Edwin-Bélanger cette fois, l'humoriste Guy Nantel reviendra sur son aventure politique avec lucidité et humour.

Avec sa voix transcendante, Kathia Rock proposera un vaste répertoire ancré dans les mélodies ancestrales de sa communauté d'Uashat-Mak-Maliotenam sur la Côte-Nord auxquelles elle ajoute des teintes de folk et de rock. Une prestation à voir au Cabaret Cogeco le dimanche 29 janvier à 15 h.



Elliot Maginot



Thomas Levac



Kathia Rock

À VOIR EN FÉVRIER 2023

PHIL ROY	3 février 20 h (EB)
RICHARD SÉGUIN	4 février 20 h (EB)
LAZYLEGZ	5 février 16 h (EB)
DOMINIC PAQUET	11 février 20 h (EB)
TOCADÉO	12 février 15 h (EB)
PHILIPPE LAPRISE	18 février 20 h (EB)
BOUCAR DIOUF	19 février 20 h (EB)
GREGORY CHARLES	24 février 20 h (EB)
BRIAN TYLER	25 février 15 h (PA)

EB : Salle Edwin-Bélanger | PA : Salle Promutuel Assurance | CC : Cabaret Cogeco

Programmation complète au adls.ca

PLACE AUX ORGANISMES



DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL? POURQUOI PAS!

Le nombre de signalements ayant grimpé au cours des derniers mois dans la région, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches recherche des postulants (familles, couples ou personnes seules) pour devenir famille d'accueil afin d'ajouter plus de 70 places d'hébergement destinés à des enfants fragilisés. Ces familles d'accueil, qui devront être chaleureuses et offrir un encadrement rigoureux à ces enfants, seront soutenues par des intervenants du CISSS de Chaudière-Appalaches. Ceux-ci créeront une relation de confiance entre elles, les enfants et les parents biologiques, ce qui permettra d'améliorer la qualité de vie de tous.

Les personnes désirant devenir famille d'accueil et ainsi changer la vie d'un jeune peuvent consulter le cisssca.com/fa.

BAL EN BLANC CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

Dans le cadre de son 40^e anniversaire, le Havre des Femmes tiendra un tout premier Bal en Blanc le 10 février prochain à 19 h, au pavillon communautaire Espace citoyen, pour financer la poursuite de sa lutte contre la violence conjugale.

À l'occasion de cette soirée où musique, danse et plaisir seront au rendez-vous, les participants sont invités à revêtir leur plus belle tenue blanche. Billets en vente au coût de 55 \$ à sensibilisation@lehavredesfemmes.com ou au 418 247-7622.

TOURNOI OPTI M13

Du 18 au 29 janvier, le tournoi de hockey Opti M13 sera de retour à Montmagny. Ce sera l'occasion de voir plusieurs équipes venues de partout au Québec pour prendre part à ce renommé tournoi. Une séance de patinage familial avec mascottes et maquillage est aussi au programme le 29 janvier à midi. Horaires et informations à tournoipeewemontmagny.com, sur Facebook ou Instagram.



COURS OFFERTS PAR L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE MUSIQUE

En ce début d'année, l'École internationale de musique de Montmagny a encore une belle variété de cours individuels à offrir à ceux qui aimeraient apprendre à chanter ou à jouer de l'accordéon, de la batterie, de la guitare, du piano, du ukulélé, du violon ou des instruments à vent. Des cours d'éveil musical, d'exploration musicale et de musique d'ensemble sont également offerts en groupe.

Tous les détails des cours offerts cette session, qui se déroule du 16 janvier au 27 mai, sont disponibles sur Internet. Il suffit de photographier le code QR. Notons que les ateliers de danse traditionnelle en formule intergénérationnelle animés par Ghislain Jutras seront de retour les 21 janvier, 4 et 18 février. Informations et inscription au **418 248-4927, poste 6.**



SÉANCES DU CONSEIL

PRINCIPALES RÉOLUTIONS – Séance extraordinaire du 7 novembre et séances ordinaires des 14 et 28 novembre 2022

L'ordre du jour des séances du conseil municipal est disponible le jour même, sur le site Internet de la Ville, et le contenu intégral des séances publiques (procès-verbaux et vidéos) est mis en ligne dans les jours suivant la séance au ville.montmagny.qc.ca/seances.

LISTE DES DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Dépôt des procès-verbaux de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme en date des 1^{er} et 15 novembre 2022
- Dépôt des formules de déclaration des intérêts pécuniaires des élus

INFORMATIONS CONCERNANT DES TRAVAUX ET DES CONTRATS

- Adjudications de contrats | Remplacement du refroidisseur et mise à niveau de la salle mécanique à l'aréna ET Contrôle de qualité par un laboratoire d'essai
- Mandat à l'Union des municipalités du Québec | Achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour 2023

CONTRIBUTIONS DIVERSES

- Contribution au Programme de supplément au loyer | Projet « Clés en main Chaudière-Appalaches » | Aide à la santé mentale
- Contribution à la Fondation du Cégep de La Pocatière | Années 2023 à 2025
- Autorisation de subvention | Société d'histoire de Montmagny
- Approbation de dépenses et de contributions | Autorisation de paiements d'une somme de 7 348,11 \$

DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET DE SUBVENTIONS

- Demande de subvention au Programme Nouveaux horizons pour les aînés | Projet « Un vélo, une Ville »
- Dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds Régions et ruralité (FRR) Volet 2 | Aménagement d'un anneau de glace au parc Saint-Nicolas

PROCESSUS RÉGLEMENTAIRES : Avis de motion et adoption de règlements (Surveillez les publications pour l'entrée en vigueur des règlements)

- Adoption du Règlement 1100-180 modifiant le Règlement de zonage 1100 afin d'agrandir la zone IcM-5 à même une partie de la zone Sc-29, et la zone IcM-4 à même une partie de la zone IcM 5

ENTENTES, POLITIQUES ET DIRECTIVES

- Adoption d'une politique de gestion et d'utilisation des médias sociaux

- Autorisation de signature avec Addict Remorquage | Entente visant le remorquage et le remisage des véhicules | Demande de modifications
- Autorisation de signature | Entente de l'opération de la concession du restaurant/bar de l'aréna
- Adoption d'une politique en matière de violence conjugale ou familiale
- Autorisation de signature | Entente de services | Application SURVI Mobile

MOUVEMENT DE PERSONNEL

- Engagement au poste de « Préposé à l'entretien ménager à horaire variable »

DIVERS

- Nomination d'un maire suppléant et d'un substitut du maire à la MRC de Montmagny, soit Mme Michelle Bernard
- Autorisation de paiement des avis de renouvellement des contrats de garantie prolongée et de contrat d'assistance technique avec PG Solution inc. | Année 2023
- Nomination au conseil d'administration de l'Association Québec-France Rive-Droite de Québec
- Nomination et reconduction de mandat | Comité consultatif d'urbanisme
- Adoption de nouveaux programmes d'acquisition et de gestion d'œuvres d'art ainsi que de parrainage d'une exposition en arts visuels



CALENDRIER 2023 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

23 janvier	19 juin
13 février	10 juillet
27 février	28 août
20 mars	25 septembre
17 avril	30 octobre
8 mai	13 novembre
29 mai	27 novembre
	11 décembre

Les lundis à 19 h 30 à l'hôtel
de ville de Montmagny.


UNE INVITATION À PARTICIPER
À LA VIE DÉMOCRATIQUE
MAGNYMontoise.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

FERMÉE LES 30 ET 31 DÉCEMBRE, ET LES 1^{ER} ET 2 JANVIER

L Fermé **M** 13 h à 20 h **M** 10 h à 17 h **J** 13 h à 20 h
V 10 h à 17 h **S** 10 h à 16 h **D** 13 h à 16 h

FABLAB DE MONTMAGNY

Mardi et jeudi 14 h à 20 h
 Mercredi 10 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
 Samedi Selon les activités proposées
fablab.montmagny@montmagny.com 

138, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-4856
bibliothequedemontmagny.com  

PARC RÉCRÉATIF

TEMPS DES FÊTES • JUSQU'AU 15 JANVIER

Fermé les 31 décembre de 16 h à 22 h et 1^{er} janvier toute la journée

Tous les jours	PATINAGE LIBRE		HOCKEY LIBRE	
		10 h à 11 h 30	11 h 30 à 13 h	14 h 30 à 17 h
	13 h à 14 h 30	14 h 30 à 17 h	14 h 30 à 17 h	19 h 30 à 22 h
	18 h à 19 h 30	19 h 30 à 22 h	19 h 30 à 22 h	19 h 30 à 22 h

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi	À PARTIR DU 16 JANVIER	
	PATINAGE LIBRE	HOCKEY LIBRE
	18 h à 19 h 30	16 h à 17 h 19 h 30 à 22 h
Mardi	17 h à 18 h	16 h à 17 h 20 h à 22 h
Samedi et dimanche	10 h à 11 h 30	11 h 30 à 13 h
	13 h à 14 h 30	14 h 30 à 17 h
	18 h à 19 h 30	19 h 30 à 22 h

Avant de vous déplacer, téléphonez au 418 248-8194 ou visitez la page ville.montmagny.qc.ca. Si le parc est fermé, un message l'indiquera.

11, avenue de la Fabrique | 418 248-8194
ville.montmagny.qc.ca/horaires

ARÉNA

FERMÉ LE 31 DÉCEMBRE ET LE 1^{ER} JANVIER

PATINAGE LIBRE | VOIR LE CALENDRIER EN PAGE 14

Coût : 2 \$ par personne ou gratuit avec la carte-loisirs

HOCKEY LIBRE | VOIR LE CALENDRIER EN PAGE 14

Coût : 5 \$ par joueur

Carte Accompagnement loisir acceptée (gratuit pour l'accompagnateur)

21, avenue Ste-Brigitte Nord | ville.montmagny.qc.ca/horaires
 418 248-5995 ou 418 248-6022



HÔTEL DE VILLE

FERMÉ JUSQU'AU 3 JANVIER À L'EXCEPTION DES SERVICES D'URGENCE

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
 Vendredi 8 h à 12 h

Les consultations sur rendez-vous avec les employés municipaux peuvent avoir lieu en dehors de ces heures.

143, rue St-Jean-Baptiste Est
ville.montmagny.qc.ca | 418 248-3361   

PISCINE MUNICIPALE GUYLAINE-CLOUTIER



HORAIRE DES FÊTES • JUSQU'AU 8 JANVIER

Fermé le 31 décembre et les 1^{er} et 2 janvier

	Bains familiaux	Avec structure gonflable	Bains mixtes	Nageurs seulement
27 décembre				
29 décembre	18 h à 19 h 30	9 h 30 à 11 h		8 h à 9 h 12 h à 13 h
3 et 5 janvier				
28 décembre et 4 janvier		13 h 30 à 15 h		12 h à 13 h 19 h 30 à 21 h
30 décembre et 6 janvier		13 h 30 à 15 h	12 h à 13 h*	
7 janvier	12 h 30 à 14 h	14 h 30 à 16 h	16 h 30 à 18 h*	
8 janvier	12 h 30 à 14 h	14 h 30 à 16 h	16 h 30 à 18 h*	9 h à 10 h

* Bain avec 2 couloirs pour les nageurs

HORAIRE RÉGULIER : DÈS LE 9 JANVIER

BAINS FAMILIAUX

Samedi et dimanche 12 h 30 à 14 h

BAINS MIXTES (avec 2 couloirs pour les nageurs)

Lundi et vendredi 12 h à 13 h
 Samedi et dimanche 16 h 30 à 18 h

BAINS NAGEURS SEULEMENT

Lundi et mercredi 19 h 30 à 21 h
 Mardi, mercredi et jeudi 12 h à 13 h
 Dimanche 9 h à 10 h

Coût : 2 \$ enfant de 1 à 17 ans, étudiant ou membre de l'âge d'or (carte obligatoire)
 3 \$ adulte | Gratuit avec la carte-loisirs
 Carte Accompagnement loisir acceptée (gratuit pour l'accompagnateur)

** Les billets de 20 \$ ne sont pas acceptés **

Procurez-vous la carte Passe-o-bain à la piscine au coût de 40 \$ vous donnant droit à 20 entrées.



Remarques :

- Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- Les enfants de 8 ans et moins doivent demeurer à portée de main d'une personne de 16 ans et plus en tout temps.
- Les participants doivent avoir quitté les vestiaires 15 minutes après le bain.
- Le casque de bain et la douche savonneuse sont obligatoires.
- Les bottes, souliers et sandales d'extérieur ne sont pas tolérés dans les vestiaires.

151, boulevard Taché Est
ville.montmagny.qc.ca/horaires | 418 248-6022

JANVIER 2023

Pour connaître les horaires des infrastructures de loisirs, visitez le ville.montmagny.qc.ca/horaires

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
BONNE ANNÉE 2023 1	Collecte des bacs bleus reportée au 3 janvier ARÉNA Hockey libre 13 h 30 à 14 h 50 2	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 3	4	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 5	ARÉNA Hockey libre 13 h 30 à 14 h 50 6	BIBLIOTHÈQUE L'Heure du conte Desjardins 10 h 30 7	
8	ARÉNA Hockey libre 13 h 30 à 14 h 50 9	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE Atelier <i>Compte sur moi</i> 19 h 10	11	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE • Club de lecture 13 h 30 • Atelier <i>Création cinéma</i> 19 h 12	ARÉNA Hockey libre 13 h 30 à 14 h 50 13	14	
ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20 15	ARÉNA Hockey libre 13 h 30 à 14 h 50 16	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 17	ENCOMBRANTS Réservez avant le 13 janvier à 15 h au 418 248-3361 18	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE Initiation aux outils numériques 18 h 30 Inscription aux activités aquatiques 19	20	21	
ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20 22	ARÉNA Hockey libre 13 h 30 à 14 h 50 23	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE Atelier d'éducation financière 19 h 24	25	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE • ABC de l'informatique 18 h 30 • Atelier <i>Création cinéma</i> 19 h 26	27	28	
ARÉNA • Patinage familial avec mascottes et maquillage 12 h à 14 h • Patinage libre 18 h à 19 h 20 29	ARÉNA Hockey libre 13 h 30 à 14 h 50 30	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE Atelier agricole <i>Jardin collectif</i> : information et inscription 19 h 31	À VOIR À LA BIBLIOTHÈQUE  JUSQU'AU 22 JANVIER EXPOSITION D'ÉLÈVES de Chantal-Jane Garant et de Clément Montminy			À PARTIR DU 24 JANVIER EXPOSITION Synthèse de Clodin Roy 	

 BAC VERT
  BAC BLEU
  BAC BRUN
  ENCOMBRANTS

 TOURNOI OPTI M13
  ARTS DE LA SCÈNE horaire au adls.ca


OPÉRATION DÉNEIGEMENT
 Du 1^{er} novembre au 15 avril
 VÉRIFIEZ AVANT DE STATIONNER C'est votre responsabilité!
418 248-1740 après 17 h
 Si votre véhicule a été remorqué, contactez Addict remorquage au 418 234-3461

RECEVEZ TOUTES LES INFORMATIONS IMPORTANTES




ABONNEZ-VOUS AUX ALERTES
ville.montmagny.qc.ca/info

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS
 Urgence Feu - Police - Ambulance 911
 Info-santé 811
 Centre antipoison 1 800 463-5060
 Info ressources sociocommunitaires 211
 Tel-Écoute 1 877 559-4095
 Hôpital de Montmagny 418 248-0630
 CLSC et CHSLD 418 248-2572
 VILLE DE MONTMAGNY 418 248-3361
 Ligne d'informations municipales 418 248-1740
 Aréna 418 248-6022
 Piscine municipale Guylaine-Cloutier 418 248-6022
 Pavillon communautaire | Espace citoyen 418 248-3361, poste 2701
 Parc Récréatif 418 248-8194 | 418 248-6022
 Transport collectif 418 248-0445
 Transport adapté 418 248-7444
URGENCE DÉTRESSE 1 866 APPELLE (1 866 277-3553)
 Pour toute urgence suicidaire, crise ou situation de détresse



MATIÈRES RECYCLABLES BAC BLEU



ACCEPTÉES

imprimés, journaux
emballages ou contenants



REFUSÉES

PAPIER ET CARTON

Journaux, circulaires publicitaires, papier à lettre, papier de bureau et feuilles d'imprimante, sacs de papier brun, boîtes (ex.: céréales, biscuits, carton ondulé, etc.) carton à oeufs, carton de lait et de jus (Tetra Pak), etc.

Papier métallisé, ruban d'emballage, papier plastifié ou ciré, papier carbone, papier buvard, mouchoir, essuietout, assouplissant pour sècheuse, couches jetables, matériaux souillés par des aliments

VERRE

Bouteilles de jus, de boissons gazeuses et alcoolisées, contenants alimentaires en verre

Ampoules et néons, verre plat (vitre) et miroirs, verre à boire, cristal, pyrex, porcelaine, céramique

PLASTIQUE

Tous les plastiques des numéros 1 à 7

sauf ceux portant le numéro 6

***Conseil : Déposez tous les sacs de plastique dans un seul sac noué**

Verres, assiettes, petits pots de yogourt, styromousse, sacs et emballages de plastique individuels, jouets et objets fabriqués avec plusieurs matériaux, revêtement de vinyle, stores, contenants de produits toxiques, etc.

MÉTAL

Boîtes de conserve, canettes métalliques et en aluminium, articles en aluminium (plats, assiettes, pellicule)

Appareils électroniques, électroménagers, articles ménagers, encombrants (chaises, stores), contenants sous pression, etc.



ENCOMBRANTS

Un encombrant mesure plus de 5 pieds (1,5 m) et a un poids supérieur à 55 livres (25 kg).

Pour faire ramasser ce type d'objet (meubler, électroménager, machine-outil, etc.), il faut réserver avant 15 h le vendredi précédant la collecte en composant le 418 248-3361.

**Selon la quantité de matières à ramasser, la collecte peut s'échelonner sur deux jours.*



MATIÈRES ORGANIQUES BAC BRUN



ACCEPTÉES



REFUSÉES

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Restes de nourriture (cuits ou crus), viandes, fruits de mer, os et écailles, coquilles d'œuf, noix et écales, fruits, légumes, gâteaux, sucreries, aliments frits, nourriture pour animaux, pains et céréales, produits laitiers, graisses comestibles, thé, tisane, café et filtres

RÉSIDUS VERTS

Gazon, mauvaises herbes, feuilles mortes, plantes, paille, foin, bran de scie, copeaux de bois et petites branches d'arbres d'un diamètre inférieur à un pouce

AUTRES MATIÈRES ORGANIQUES

Papier et carton souillés, papier essuie-tout, sac en papier, emballage de carton souillé, cendres refroidies, litière (sauf agglomérante) et excréments d'animaux, serviette de table, mouchoir, cheveux, poils, plumes, bâtonnets ou cure-dents en bois

RÉSIDUS NON COMPOSTABLES

Styromousse, items en plastique certifiés compostables, assiettes et ustensiles de plastique, moules, coquillages, sacs d'aspirateurs et leur contenu, médicaments, matières recyclables, bouchons de liège, produits de soins hygiéniques, feuilles jetables pour balais, résidus de construction, résidus domestiques dangereux, cires, gomme à mâcher, carton ciré, carton composite, chandelle, feuillet d'assouplissant, tous les types de matériel électronique, tapis, textiles, mégots et cendres de cigarette

SACS DE PLASTIQUE

Tous les types de sacs en plastique, incluant le plastique biodégradable ou oxodégradable

AUTRES MATIÈRES INDÉSIRABLES

Carcasses d'animaux, couches, serviettes hygiéniques, tampons, roches, graviers et plantes exotiques

La collecte des bacs bruns est effectuée aux 2 semaines selon les horaires de collecte en vigueur dans chaque secteur.

Du 2 avril au 1^{er} décembre, les bacs sont ramassés chaque semaine.



RÉSIDUS VERTS

Si les résidus verts ne sont pas déposés dans le bac brun, ils doivent être mis dans des sacs de papier compostables puisque **les sacs de plastique sont refusés au site de traitement.**

- Les branches doivent avoir un maximum de 1 pouce de diamètre et une longueur de 3 pieds, et être attachées avec de la ficelle compostable.
- Les branches d'un diamètre supérieur à 1 pouce peuvent être déposées à l'Écocentre du Golf moyennant certains frais.



Dans le périmètre urbain, les résidus verts sont cueillis en même temps que les bacs bruns lors des semaines visées.



Dans le secteur rural, les résidus verts sont ramassés les jeudis ciblés.



AUTRES MATIÈRES RÉCUPÉRABLES

ATTENTION! Plusieurs items peuvent être récupérés en les apportant dans les bons points de dépôt.

Matériel informatique, cartouches d'encre, matériel électronique, piles, médicaments périmés, lunettes usagées, peinture, arbres de Noël, etc.

Les vêtements usagés **en bon état** peuvent être apportés à des friperies ou être déposés dans les bacs de collecte spécialement identifiés.

ville.montmagny.qc.ca/collectes

ÉCOCENTRE DU GOLF

Les matières dangereuses, les rebuts de construction, les verres de fenêtres ou thermos, les ampoules électriques et plusieurs autres articles doivent être apportés à l'Écocentre du Golf moyennant certains frais.

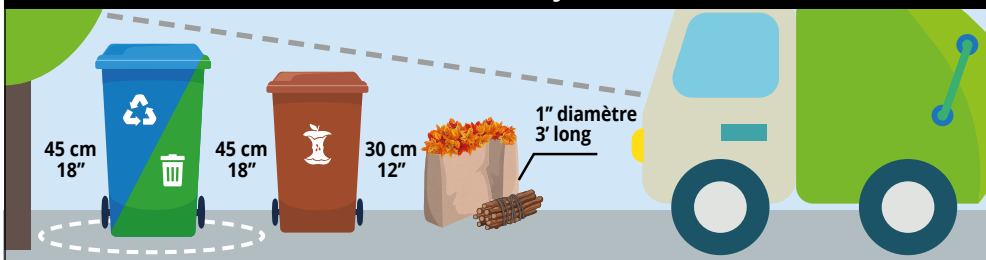
**DU 1^{ER} DÉCEMBRE AU 30 AVRIL
LUNDI AU VENDREDI DE 7 H À 15 H**

**DU 1^{ER} MAI AU 30 NOVEMBRE
LUNDI AU VENDREDI DE 7 H À 17 H**

Présentation de l'avis d'imposition municipal (compte de taxes) de l'année courante obligatoire.

550, chemin du Golf
Eco-Centre du Golf | 418 248-3323

BIEN POSITIONNER BACS ET SACS, ÇA FACILITE LE RAMASSAGE!





CALENDRIER DES COLLECTES 2023

Vous avez des questions ou une plainte à formuler concernant les collectes? Contactez Les Concassés du Cap au 418 246-3255.



JANVIER 2023

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18 ⁺	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER 2023

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS 2023

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15 ⁺	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL 2023

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

MAI 2023

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17 ⁺	18 ^R	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN 2023

D	L	M	M	J	V	S
				1 ^R	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14 ⁺	15 ^R	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29 ^R	30	

JUILLET 2023

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12 ⁺	13 ^R	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27 ^R	28	29
30	31					

AOÛT 2023

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
6	7	8	9	10 ^R	11	12
13	14	15	16 ⁺	17	18	19
20	21	22	23	24 ^R	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE 2023

D	L	M	M	J	V	S
						1
3	4	5	6	7 ^R	8	9
10	11	12	13 ⁺	14	15	16
17	18	19	20	21 ^R	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE 2023

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5 ^R	6	7
8	9	10	11 ⁺	12	13	14
15	16	17	18	19 ^R	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE 2023

D	L	M	M	J	V	S
				1	2 ^R	3
5	6	7	8 ⁺	9	10	11
12	13	14	15	16 ^R	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30 ^R		

DÉCEMBRE 2023

D	L	M	M	J	V	S
						1
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30